

Coopérer entre égaux

Planifier la ville fragmentée à son échelle fonctionnelle ?

Constats de départ

- La fragmentation institutionnelle des agglomérations reste plutôt la norme que l'exception
- La coopération entre les collectivités territoriales est un enjeu majeur
- Les conditions-cadres de cette coopération sont marquées par les aspirations libérales du *New Regionalism* et de la gouvernance urbaine
- La capacité de la coopération dans ce cadre actuel a été peu investiguée empiriquement

Le dispositif empirique

- **Analyse des processus de concrétisation de projets d'urbanisation supracommunaux**
- **Comparaison avec les processus de concrétisation de projets d'urbanisation « classiques »**
- **Sélection de cas dans les agglomérations urbaines suisses**
- **Spécificités principales des terrains suisses :**
 - **Absence de réforme de l'architecture institutionnelle dans les agglomérations**
 - **Absence de tradition de collaboration intercommunale pour le dév. territorial**
 - **Très large autonomie historique du local**
 - **Prérogatives de l'aménagement et de l'affectation du sol en mains communales**

Désaccords majeurs issus de l'état de l'art

Opposition entre démocratie et efficacité (ce dilemme démocratique Dahl 1994)

Une agglomération institutionnellement fragmentée aux vertus démocratiques mais inefficace

Un gouvernement métropolitain efficace mais peu démocratique

Opposition entre deux modèles de coopération régionale

Institutionnelle dure ou gouvernance souple et fluide

Particularité de la situation suisse

Le pari hybride de la Suisse face aux défis des agglomérations urbaines :

Il y a lieu d'atteindre la création d'un territoire d'action supracommunal, mais uniquement par le projet urbain et sans toucher à la répartition institutionnelle.

Enseignements portant sur l'intra-communal

Le dilemme entre démocratie et efficience est un leurre

Il y a lieu d'en reconsidérer les prémisses.

L'intercommunalité est perçue comme un risque pour la démocratie parlementaire.

Les différences d'expression démocratique entre les projets d'urbanisation supracommunaux et les projets « classiques » portent sur l'implication formelle plus faible des parlements communaux dans les premiers que dans les seconds.

Les faits démentent la répartition des prérogatives formelles ; l'implication des parlements communaux est faible quelle que soit la nature – communale ou supracommunale – du projet.

Les différences d'implication – et indirectement de contrôle démocratique – passent par d'autres lignes de fracture, telles que la réalité spatiale.

Le contenu et la qualité ne sont nulle part dans le débat intra-communal.

Enseignements portant sur l'inter-communal

L'instabilité de la coopération régionale profite aux partisans du local

La collaboration trop faible ne suffit pas à la concrétisation des projets d'urbanisation supracommunaux.

L'intransigeance des instruments se modifie moins qu'elle ne modifie l'ambition politique.

Aucun nouveau territoire d'action supracommunal n'a émergé de lui-même.

Enseignements finaux

La gouvernance par le projet urbain ne permet pas de créer un territoire d'action supracommunal

Pour atteindre l'échelle fonctionnelle, il faut toucher à l'institutionnel



Nouvelles coopérations urbaines et territoriales

APERAU | Bruxelles | Louvain-la-Neuve

Messer Marc Antoine

Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne EPFL

Coopérer entre égaux ; Planifier la ville fragmentée à son échelle fonctionnelle ?

Merci de votre attention



Nouvelles coopérations urbaines et territoriales

APERAU | Bruxelles | Louvain-la-Neuve

Messer Marc Antoine

Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne EPFL

Coopérer entre égaux ; Planifier la ville fragmentée à son échelle fonctionnelle ?

Contact

Marc Antoine Messer

Urbaniste FSU, chargé de cours et assistant-doctorant

Communauté d'études pour l'aménagement du territoire

Institut d'architecture et de la ville

Faculté de l'environnement naturel, architectural et construit

Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne

Adresse postale

EPFL – ENAC – IA – CEAT

BP, Station 16

1015 Lausanne

Suisse

marc-antoine.messer@epfl.ch / <http://ceat.epfl.ch>